
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le mercredi 29 mars 2017 à 19 h
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle 202

Commissaires présent(e)s :

Mme Michèle D. Biron, présidente

Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent

Mme Marie Cinq-Mars

Mairesse, Outremont

Mme Christine Gosselin, vice-présidente

Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal

Mme Michelle Di Genova Zammit

Conseillère d'arrondissement, Anjou

M. Manuel Guedes

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Pierre L'Heureux

Conseiller d'arrondissement, Verdun

Mme Nathalie Pierre-Antoine

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

M. Giovanni Rapanà

Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Anne-Marie Sigouin

Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Le quorum est atteint

Aussi présents :

Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif

M. Sylvain Ducas, directeur, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire

Mme Nathalie Martin, chef de division, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire (jusqu'au 12 mars 2017)

Mme Mireille Soucy, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire

Assistance : 29 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Michèle D. Biron, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 10 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'occasion du lancement de cette consultation publique sur le projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal, intitulé *S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise*. La présidente rappelle que cette première rencontre, qui devait avoir lieu à l'origine le mercredi 15 mars dernier, avait dû être annulée en raison des conditions météorologiques difficiles. Elle remercie les participants pour leur compréhension pour ce report de dernière minute.

La présidente explique que le mandat de consultation publique sur le projet de Plan d'action en patrimoine a été confié à la Commission par le conseil municipal lors de sa séance du 20 février 2017. Elle précise que le projet qui sera aujourd'hui présenté a été élaboré dans le cadre d'une démarche ouverte, ayant misé sur l'apport d'une communauté d'acteurs, tant internes qu'externes à la Ville de Montréal. Le projet s'inscrit d'ailleurs, d'une part, dans la poursuite de la mise en œuvre de la Politique du patrimoine adoptée en 2005 et, d'autre part, dans le cadre plus large du projet de Politique culturelle 2017-2022, que la Commission étudie également ces jours-ci.

Après s'être présentée, la présidente invite les membres de la Commission à le faire également. Elle souhaite ensuite la bienvenue à Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie et du statut de la femme au comité exécutif de la Ville de Montréal ainsi qu'à Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design. La présidente signale que Mme Gauthier s'adressera à l'assemblée dans quelques instants.

La présidente salue par ailleurs les représentants de la Ville qui ont mené à bien la préparation du projet de Plan d'action, M. Sylvain Ducas, directeur de l'urbanisme au Service de la mise en valeur du territoire, Mme Nathalie Martin, chef de la Division du patrimoine au même service jusqu'au 12 mars dernier, et Mme Mireille Soucy, architecte et conseillère en aménagement, également à la Division du patrimoine.

La présidente indique aux personnes présentes que la consultation permettra maintenant de donner la parole à tous les organismes, partenaires et citoyens intéressés. Ceux-ci sont invités à enrichir la réflexion concernant les pistes d'intervention proposées dans ce projet de Plan d'action, de manière à ce que la Ville de Montréal puisse adopter, en août prochain, une version finale du Plan d'action, qui permettra de relever les défis qui se posent en patrimoine dans le contexte actuel.

L'assemblée de ce soir permettra à cet effet de présenter le projet de Plan d'action, mais aussi de répondre à des questions d'éclaircissement et de recevoir les premiers commentaires des participants. La présidente évoque les moyens par lesquels la consultation a été publicisée afin de favoriser une participation large des milieux concernés.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Giovanni Rapanà, appuyée par Mme Michelle Di Genova Zammit, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Le projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal : S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise

Avant que ne débute la présentation du projet de Plan d'action, la présidente invite Mme Manon Gauthier à adresser quelques mots à l'assemblée.

Mme Gauthier remercie l'ensemble des personnes présentes et décrit dans un premier temps les travaux réalisés en amont de la présentation de ce soir afin de faire en sorte que le projet de Plan d'action en patrimoine soit une œuvre collective, qui reflète déjà les priorités et préoccupations de nombre de représentants du milieu, auxquelles les citoyens pourront maintenant ajouter leurs voix. Mme Gauthier explique que la démarche participative qui s'amorce ce soir témoigne de la volonté de la Ville de Montréal de revoir ses façons de faire en patrimoine, en misant notamment sur la mobilisation transversale de tous les services municipaux, et d'adapter ces façons de faire à la réalité d'aujourd'hui.

Mme Gauthier remercie les experts, praticiens, citoyens, étudiants, professionnels, équipes en arrondissement ainsi que ses collègues élus municipaux qui ont participé en grand nombre aux travaux préparatoires à la mise en forme de ce projet. Elle invite toutes les personnes intéressées à contribuer à la consultation pour aider la Ville à assurer une meilleure vigie et à se doter de meilleurs moyens de prévention, d'information, d'entretien, de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine pour encore mieux s'ancrer dans l'identité des quartiers montréalais.

La présidente remercie Mme Gauthier et invite maintenant M. Ducas et Mme Martin à débiter la présentation du projet de Plan d'action en patrimoine.

M. Ducas prend le premier la parole pour signifier que la démarche de préparation du projet de Plan d'action mentionnée par Mme Gauthier a débuté à l'automne 2015 et qu'elle a été menée en collaboration étroite avec les différents arrondissements. L'objectif était alors de cerner les enjeux et les solutions d'intervention qui seraient aujourd'hui prioritaires, en cohérence avec les objectifs et fondements de la Politique du patrimoine de 2005. M. Ducas explique que les actions qui seront retenues à l'issue de cette consultation seront mises en œuvre avec la participation de l'ensemble des acteurs montréalais du patrimoine.

Après avoir remercié l'équipe de la Division du patrimoine pour son travail rigoureux, M. Ducas cède la parole à Mme Martin, laquelle était, jusqu'au 12 mars dernier, responsable de cette Division. M. Ducas indique que Mme Martin a accepté, en cette période de transition, de présenter au public ce projet de Plan d'action dont elle a coordonné la mise en forme au cours des dernières années.

Mme Martin débute la présentation du projet en décrivant plus en détails le contexte de concertation entourant la préparation du projet de Plan d'action en patrimoine par la Ville de Montréal. Elle précise que la volonté était d'inscrire ce Plan en continuité avec les trois grands axes, toujours pertinents, de la Politique du patrimoine de 2005, tout en actualisant les pratiques d'intervention et les moyens d'action concrets que la Ville doit mettre en œuvre en tenant compte des défis actuels.

Mme Martin poursuit en évoquant les grands enjeux et priorités identifiés au cours de cette concertation. Elle décrit également l'approche transversale et itérative qui est proposée pour permettre la réalisation des quatre principales actions ciblées par le projet au cours des cinq prochaines années. Mme Martin expose ensuite les objectifs concrets, les moyens de mise en œuvre et les mesures de suivi (assorties d'indicateurs de résultats) auxquels devra répondre la communauté d'acteurs concernés – et non seulement la Ville – pour chacune de ces quatre actions.

Elle conclut en rappelant les grandes étapes à venir, qui permettront à la Ville d'adopter son Plan d'action final en août prochain.

Le document Power Point utilisé pour la présentation, et qui expose en détail chacun de ces aspects, est disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présidente remercie Mme Martin pour cette présentation et annonce qu'une pause d'une dizaine de minutes sera maintenant prise. Elle avise les personnes qui ne se sont pas déjà inscrites et qui souhaitent participer à la période de questions qui suivra qu'elles peuvent s'inscrire maintenant auprès de la secrétaire recherchiste de la Commission.

PAUSE

4. Période de questions et d'interventions du public

La présidente donne les consignes d'usage, puis appelle au micro, à tour de rôle, les personnes inscrites à la période de questions et de commentaires du public.

<p>M. Dominique de Castelbajac, citoyen</p>	<p>Témoigne de son expérience de mobilisation contre la démolition d'une église de patrimoine modeste dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce / Demande à quel moment le Plan d'action final prendra effet, qui exercera le contrôle sur sa mise en application et qui s'assurera que les moyens financiers nécessaires à cette mise en application soient réunis / Demande si les actions seront harmonisées à l'échelle des 19 arrondissements.</p>
<p>Mme Christine de Castelbajac, citoyenne</p>	<p>Considère que le projet de Plan d'action représente un bon début, qui encouragera les citoyens à demeurer vigilants par rapport à la protection du patrimoine à Montréal / Demande si le projet s'intéresse aux cas où un entrepreneur demande qu'un bâtiment soit retiré de la liste des bâtiments patrimoniaux reconnus dans le Plan d'urbanisme.</p>
<p>Mme Monique Charpentier, co-représentante, Comité du patrimoine et du bon voisinage, avenue Hingston</p>	<p>Rappelle le cas de l'église St-Colomba, qui a fait l'objet d'un tel retrait par règlement de la liste des bâtiments patrimoniaux du Plan d'urbanisme / Salue la reconnaissance du patrimoine modeste et de quartier dans le projet de Plan d'action / S'interroge sur la structure que devraient prendre les mémoires déposés dans le cadre de la consultation, dans un objectif d'efficacité.</p>
<p>M. Jean Côté, co-représentant, Comité du patrimoine et du bon voisinage, avenue Hingston</p>	<p>S'interroge sur l'absence de définition formelle de la notion de patrimoine dans le projet de Plan d'action proposé / Demande quelle est la définition qui sera retenue par la Ville et quelle sera l'instance responsable d'élaborer cette définition.</p>
<p>M. Ron Rayside, architecte et associé principal, Rayside Labossière</p>	<p>Demande comment une vision d'ensemble peut être bâtie à Montréal considérant que les propriétaires de bâtiments patrimoniaux, institutionnels entre autres, sont multiples / Mentionne l'exemple du site du sud du Centre-Sud (Viger, Molson, Radio-Canada), qui implique de développer une vision de la mise en valeur du patrimoine par « grands secteurs ».</p>
<p>Mme Ioanna Avantis, représentante, Vivre à Montréal</p>	<p>Demande que l'architecture patrimoniale d'époques plus récentes soit considérée par la Ville dans ses mesures de protection (patrimoine moderne, industriel, art déco, etc.) / Déploie l'absence de mesures de préservation pour les intérieurs patrimoniaux.</p>
<p>M. Victor Balsis, représentant, Amis du courant Sainte-Marie</p>	<p>Demande quelles sont les mesures proposées pour protéger les vues significatives à Montréal / Évoque l'exemple d'une demande de dérogation pour un projet dans le Vieux-Montréal, qui aura un impact sur la vue sur la tour de l'Horloge que l'on a actuellement à partir de la rue Amherst.</p>
<p>M. Dinu Bumbaru, directeur des politiques, Héritage Montréal</p>	<p>Demande des précisions sur les mécanismes de liaison concrets qui seront déployés pour que tous les acteurs concernés puissent « travailler ensemble » à la mise en œuvre du Plan d'action / En appelle à un arrimage avec les orientations de la Ville en matière de développement économique / Rappelle l'importance des métiers et savoir-faire patrimoniaux / Suggère qu'une attention particulière soit accordée au secteur de Ville-Marie et à celui du Parc Jean-Drapeau / Demande plus d'informations sur le projet d'Observatoire montréalais du patrimoine mentionné dans le préambule du document.</p>

<p>M. Mehdi Ghafouri, membre du Comité aménagement et concertation, Les Amis de la montagne (et architecte du patrimoine et enseignant, Collège Vanier)</p>	<p>Demande si la Ville a procédé en amont à une évaluation des impacts des actions menées dans le cadre de la Politique du patrimoine de 2005 avant d'aller de l'avant avec la proposition de Plan d'action / Suggère que chacune des actions soit assortie des moyens nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que de critères d'évaluation permettant d'en mesurer les impacts / S'interroge sur les notions d'« effort collectif » et d'« appropriation » et sur leur opérationnalisation / Demande ce qui peut être fait pour s'assurer que ce Plan d'action soit appliqué de manière harmonisée dans tous les arrondissements.</p>
<p>M. André Lavallée, citoyen</p>	<p>Considère que le projet de Plan d'action représente un cadre de travail très intéressant / Propose une perspective historique (et la création d'outils concrets à cet effet) pour amener les Montréalais à apprécier l'évolution de l'action de la Ville en patrimoine et les progrès majeurs accomplis ces dernières décennies / S'inquiète du sort qui sera réservé à des centaines de bâtiments patrimoniaux qui sont appelés à connaître de nouvelles vocations dans les dix prochaines années (églises, écoles) / Considère que le développement d'une vision ou d'un diagnostic plus global sur cette problématique précise représente un élément manquant du Plan d'action.</p>

La présidente remercie tous les intervenants d'avoir pris le temps de venir faire part de leur opinion à la Commission et souligne que leur participation à cette assemblée est grandement appréciée.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la Commission

La présidente invite les membres de la Commission qui souhaitent soumettre une question ou un commentaire à prendre la parole à tour de rôle.

<p>Mme Anne-Marie Sigouin</p>	<p>Salue l'approche collective proposée pour la définition et la mise en œuvre du Plan d'action / Accueille favorablement la proposition d'accompagner de recommandations et d'orientations les énoncés de l'intérêt patrimonial soumis pour analyse / Suggère l'importance de se questionner sur la détermination de la « valeur exceptionnelle » des secteurs ainsi désignés, dans la mesure où le programme de subvention proposé pour les travaux de restauration des bâtiments patrimoniaux y serait lié / En appelle au développement de mesures réglementaires, financières et fiscales non seulement pour enrayer l'inoccupation des bâtiments, mais aussi pour encourager l'entretien / Félicite l'administration pour l'initiative Toponym'Elles / Propose d'améliorer également la représentativité des communautés culturelles et autochtones dans la toponymie montréalaise.</p>
<p>Mme Christine Gosselin</p>	<p>Salue l'ensemble impressionnant d'intentions offert dans ce projet de Plan d'action, qu'il s'agira de mettre en application / Demande si l'administration s'est penchée sur des cas d'« échec », qui pourraient être analysés en vue d'apprendre et d'améliorer les interventions en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine / S'étonne de constater l'absence de référence aux services de l'habitation, des affaires juridiques et du développement économique dans l'appel à la mobilisation transversale des expertises municipales qui est présenté dans le projet.</p>
<p>Mme Marie Cinq-Mars</p>	<p>Demande si le projet de Plan d'action présenté aujourd'hui est le premier qui soit mis en forme depuis l'adoption de la Politique du patrimoine en 2005 / S'intéresse aux mesures de protection possibles pour les intérieurs patrimoniaux, à tout le moins pour les bâtiments municipaux / Suggère l'importance de laisser aux arrondissements certains pouvoirs en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine afin de ne pas éloigner la prise de décision du citoyen / Indique souhaiter le maintien des activités du Conseil du patrimoine / Salue la référence à des noyaux villageois urbains à préserver.</p>

6. Levée de l'assemblée

Avant de clore cette assemblée, la présidente rappelle aux personnes présentes que la Commission tiendra en mai quatre nouvelles séances publiques afin de recevoir les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes qui souhaitent s'exprimer sur le sujet.

La présidente informe les personnes intéressées à participer qu'elles doivent s'inscrire avant le vendredi 7 avril prochain, et qu'elles peuvent le faire en consultant le site web des commissions permanentes ou encore dès ce soir, en personne, auprès de la secrétaire recherchiste de la Commission. Une fois inscrites, elles auront jusqu'au vendredi 21 avril à 17 h pour acheminer leur mémoire ou opinion écrite au secrétariat des commissions permanentes. La présidente précise que tous les avis reçus, qu'ils soient présentés à l'oral seulement, à l'écrit seulement ou les deux, seront pris en considération.

La présidente indique en terminant que le document Power Point présenté ce soir sera mis en ligne dès demain sur le site web des commissions permanentes. Elle remercie à nouveau les citoyens, représentants d'organismes et représentants de la Ville de Montréal qui ont participé avec enthousiasme aux échanges de ce soir.

La séance est levée à 22 h, sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par Mme Christine Gosselin.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste
